

À propos du WiSP

Introduction

Le programme d'écrivains en milieu scolaire, le *Writers in the Schools Program (WiSP)*, a été mis sur pied en 1977. Il est financé par le Ministère anglophone de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et depuis son entrée en vigueur, le *WiSP* est offert aux élèves et aux enseignants et enseignantes des écoles néo-brunswickoises partout dans la province.

Le *WiSP* collabore avec les enseignants et enseignantes pour faciliter les visites scolaires d'un auteur ou une auteure ou illustrateur ou illustratrice ayant un lien avec le Nouveau-Brunswick – En fait, pour bon nombre d'élèves, c'est souvent la première fois que les livres ne sont pas tout simplement sur les étagères des bibliothèques, mais plutôt qu'ils sont écrits par de vraies personnes : animées, pleines d'entrain et désireuses de partager leur vie d'auteur, de dévoiler la puissance du mot écrit et d'en discuter. Très fréquemment, la visite d'un ou une artiste est une véritable inspiration pour les élèves qui sont poussés par la suite à vouloir lire et écrire davantage.

Le *WiSP* permet également aux enseignants et enseignantes d'accueillir des illustrateurs et illustratrices en salle de classe pour partager leur passion de la création de livres, de revues et d'autres publications. De plus, un illustrateur ou illustratrice peut faire des démonstrations de techniques et pratiques pour mieux établir les liens entre les images et l'histoire ou le texte. Les élèves doués pour l'art et ceux qui y sont intéressés peuvent ainsi soutirer d'énormes bienfaits et apprécier la valeur des illustrations et les habiletés artistiques qui agrémentent les publications.

Une visite organisée par le WiSP peut signifier une expérience merveilleuse et enrichissante !

Le rôle des artistes dans la salle de classe

En raison de leurs talents multiples, les écrivains et écrivaines et les illustrateurs et illustratrices recueillis par le *WiSP* peuvent offrir des prestations diverses et ingénieuses. Certains artistes choisissent de faire une lecture ou conférence et d'autres sont heureux d'inventer des activités spécifiques aux besoins particuliers des classes individuelles. Ces artistes sont des invités qui se fient au bon déroulement des sessions et à la gestion ordonnée des salles de classe.

Les auteurs et auteures et les illustrateurs et illustratrices peuvent choisir de :

- Lire des extraits de leurs œuvres et partager leurs sources d'inspiration
- Animer des ateliers d'écriture de genres divers et appropriés à l'âge ou habiletés des élèves
- Parler du processus de l'édition et de l'impression des livres

- Discuter de l’histoire de la littérature, de l’édition et de la culture
- Démontrer les méthodes d’illustrer des livres et
- Expliquer le rôle de la publication, de l’écriture efficace et les autres nombreux sujets connexes

Quels sont les coûts pour l’école?

Veillez joindre à votre [formulaire de demande](#) un chèque de 75 dollars émis à l’ordre du ministère des Finances. Ce montant est non remboursable une fois que la visite est approuvée. Les fonds du *WiSP* couvrent les frais administratifs et les honoraires (250 \$) des artistes invités ainsi que leurs dépenses autorisées (selon les tarifs provinciaux du Nouveau-Brunswick).

Si possible, veuillez choisir des artistes de votre région immédiate.

Comment procéder aux visites d’artistes

Veillez inscrire un maximum de trois noms d’auteurs et auteures ou d’illustrateurs et illustratrices sur le [formulaire](#). Si vous désirez de l’aide, veuillez communiquer avec la responsable dont les coordonnées figurent plus bas. *

Les organisateurs et organisatrices scolaires sont encouragés de choisir parmi les auteurs et auteures ou illustrateurs et illustratrices sur la liste du guide du *WiSP*. Cliquez [here](#) pour la liste des artistes membres. Une fois que vous obtenez le financement, communiquez avec l’artiste pour fixer une date. Après la visite, veuillez remplir le formulaire d’évaluation fourni par le *WiSP* pour ensuite le transmettre à la coordinatrice à l’adresse plus bas.

À noter: **les demandes de financement du *WiSP* se terminent le 30 octobre de chaque année.**

Ginny Hill *

Coordinatrice: Writers in the Schools Program (*WiSP*)

184 ch. Hennessey Road

Moncton, NB E1A 6B3

Tél: (506) 859-1903

Télécopie: (506) 859-4079

ginnyh@nb.sympatico.ca

Les directives pour les enseignants et enseignantes

L’organisation, la participation et les bons suivis sont des éléments essentiels au succès des visites d’écrivains, d’écrivaines et des illustrateurs et illustratrices. Les directives suivantes contribueront à faire de votre événement *WiSP* un franc succès.

Une fois que l'école reçoit l'avis d'acceptation de la demande, la personne chargée de coordonner l'activité scolaire doit communiquer avec l'artiste choisi.

Les élèves doivent se familiariser avec les œuvres des écrivains et écrivaines ou illustrateurs et illustratrices avant la visite de l'artiste. Pour mieux préparer la visite, il est important de savoir où se procurer leurs livres et les trouver dans les librairies et bibliothèques scolaires ou publiques et faire les recherches nécessaires dans Internet. Les élèves renseignés sont plus animés et mieux préparés pour la visite des artistes et ils sont déjà dans une atmosphère d'anticipation et d'intérêt.

Avant le jour de la visite, il faut s'assurer auprès des artistes au sujet de :

Les équipements dont ils ont besoin pour leurs présentations (système sonore ou audio, des chaises et tables supplémentaires, tableaux, diaporamas ou vidéos)

- Nombre minimum ou maximum d'élèves
- Description du lieu /salle
- Horaire des présentations
- Durée de chaque session
- L'âge de l'auditoire d'élèves pour chaque session et
- L'objectif de chaque présentation pour que le programme du contenu scolaire corresponde aux résultats prévus par la présentation, telles que la recherche requise pour écrire une fiction historique, les stratégies de la pré-écriture de l'auteur ou auteure, les sources d'inspiration et les techniques des illustrateurs ou illustratrices.

Le jour de la visite

S'assurer que l'auteur ou auteure ou l'illustrateur ou illustratrice ait reçu les renseignements au sujet du stationnement et de l'entrée de l'école. Si la visite comprend l'heure du dîner, fournir l'information au sujet de la possibilité du repas à l'école, s'il y a lieu.

Diriger certains élèves à l'accueil pour souhaiter la bienvenue à l'artiste à son arrivée. Ces élèves peuvent aider à porter les matériaux de l'artiste et fournir les directions vers le secrétariat pour l'inscription du visiteur, rendant son arrivée plus agréable.

Une fois l'artiste inscrit ou inscrite, il ou elle doit obtenir un macaron de l'école ou une carte de visiteur et un carton d'identité.

La personne responsable de la visite doit remettre l'horaire de l'école à l'artiste pour que l'invité(e) ait des pauses adéquates.

Les enseignants et enseignantes doivent être présents et présentes aux prestations des artistes et sont responsables du comportement approprié des élèves. Il ou elle peut diriger ou guider une période de questions et une fois la session terminée, encourager la discussion portant sur la

présentation. Ce suivi contribue au bienfait durable de la visite et ce, longtemps après la présentation de l'artiste.

Les directives pour les auteurs ou auteurs et illustrateurs ou illustratrices

Un ou une artiste en visite scolaire au Nouveau-Brunswick encourage la littératie en contribuant à promouvoir l'amour de la lecture et en rehaussant la créativité des élèves. Les élèves et enseignants et enseignantes de l'école d'accueil jouiront surtout des présentations qui appuient le programme scolaire.

Avant votre visite, veuillez revoir les points suivants avec la personne ressource de l'école :

- Les matériaux et thématiques de présentations appropriés aux élèves
- Besoins en matière d'équipements et fournitures et
- Besoins spéciaux ou considérations particulières
- Les présentations devraient être très intéressantes et, dans la mesure du possible, interactives, en plus de convenir aux groupes d'âges ciblés dans l'auditoire d'élèves. Évitez de trop longues lectures ou explications détaillées au sujet de l'écriture ou de l'édition.
- Après votre visite, complétez et transmettez le formulaire d'évaluation et de remboursement des dépenses à Ginny Hill, dont les coordonnées sont notées plus haut.

En plus de l'honoraire de 250 \$, les artistes recevront le remboursement des dépenses permises selon les taux et normes actuels du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Toute réclamation doit être accompagnée d'un reçu.

Toutes les visites scolaires d'artistes doivent avoir lieu entre le 5 septembre et le 5 mars de l'année scolaire en cours.

Directives pour les auteurs au sujet des bases de données du *WiSP*

La base de données du *WiSP* est gérée par la Fédération des écrivains du Nouveau-Brunswick (WFNB) en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Les auteurs, auteures, illustrateurs et illustratrices qui désirent faire partie de la base de données doivent répondre aux exigences et critères d'admissibilité et satisfaire aux qualités éditoriales reconnues.

Bien que nous reconnaissons le fait que des artistes choisissent parfois l'auto publication de leurs œuvres, le *WiSP* ne possède pas les ressources financières pour évaluer les œuvres de tous les artistes qui désirent participer au programme. Ainsi, la base de données comprend uniquement ceux et celles dont les œuvres correspondent aux normes éditoriales indépendantes.

Pour être admissible, un auteur ou une auteure doit avoir publié une œuvre dans la liste suivante :

- Un livre de prose (fiction ou non-fiction) imprimé pour une maison d'édition commerciale, universitaire ou éducationnelle
- Une pièce intégrale de théâtre ou cinq pièces de théâtre en un acte, réalisées par des professionnels ou télédiffusées sur les réseaux régionaux ou nationaux
- Un recueil de poésie publié par une maison d'édition ou;
- Une collection de chroniques, d'articles, de critiques ou scénarios de fiction pour la Radio ou le cinéma d'environ 30 000 mots, sous forme de publication, de télédiffusion ou une anthologie professionnelle

En plus de répondre à une des qualifications professionnelles susmentionnées, un auteur ou auteure en visite scolaire doit également remplir les exigences suivantes :

Obtenir et maintenir une vérification de son casier judiciaire pour le dépistage d'adultes en contact fréquent avec les enfants dans le réseau éducatif du Nouveau-Brunswick. Ce casier peut être exigé par l'administration scolaire qui accueille l'artiste. Pour de plus amples renseignements, cliquez ici ([here](#)).

Accepter les responsabilités énoncées dans la directive 701 des Statuts et règlements du ministère de l'Éducation par rapport à la protection des élèves du système scolaire du Nouveau-Brunswick; et compléter les modules correspondantes en cliquant sur [here](#).

Comment soumettre votre candidature d'auteur ou d'auteure ou d'illustrateur ou illustratrice pour les visites scolaires

Si vous répondez aux exigences du programme et désirez participer aux visites scolaires, nous vous invitons à télécharger votre profil. Pour ce faire, veuillez suivre les consignes suivantes:

- Allez à [Submit WiSP Profile](#)
- Inscrivez vos renseignements dans les cases appropriées
- Dans la rubrique "Régions," choisissez les lieux préférés pour vos visites
- Dans "Années," choisissez les groupes visés par vos œuvres/présentations
- Dans "Vérification d'antécédents," inscrire la plus récente date de vérification de votre casier judiciaire

Vous pouvez également télécharger votre photo d'auteur qui n'a pas besoin d'être professionnelle, mais nous recommandons que ce soit une photo récente.

Avant de cliquer sur « Soumettre », réviser soigneusement votre soumission pour qu'elle soit précise et sans erreurs. Sinon, il vous sera impossible de modifier votre texte avant les mises à jour faites en janvier et juillet. De plus, vous pouvez soumettre un profil d'artiste en tout temps.

Le comité du *WiSP* de la WFNB évalue tous les profils reçus pour vérifier l'admissibilité de l'artiste au programme. Les profils retenus font ensuite partie de la base de données affichée en

ligne et ils sont accessibles en tout temps pour permettre aux enseignants et enseignantes de naviguer avant de choisir les auteurs ou auteures et illustrateurs ou illustratrices pour les visites d'artistes dans leur salle de classe.